

Choisit le
lieu de très-
bonne scitua-
tion.

venir, veu que sans cela il n'y a nulle seureté en un pays esloigné presque de tout secours. J'establis ceste demeure en une scituation très bonne, sur une montagne qui commandoit sur le travers du fleuve Saint Laurent, qui est un des lieux des plus estroits de la rivière, et tous nos associez n'avoient peu gouster la nécessité d'une place forte, pour la conservation du pays et de leur bien. Ceste maison ainsi bastie ne leur plaisoit point, et pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de monseigneur le Viceroy, et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront, pour un ennemi, qui reconnoissant qu'il n'y a que des coups à gagner, et du temps, et de la despence perdue, se gardera bien de se mettre au risque de perdre ses vaisseaux et ses hommes. C'est pourquoi il n'est pas toujours à propos de suivre les passions des personnes, qui ne veulent régner que pour un temps, il faut porter sa considération plus avant.

Les gens de
du Pont et Des-
chesne descen-
dent des Trois
Rivières avec
leurs barques.

Quelques jours après lesdits du Pont et Deschesnes descendirent des Trois Rivières avec leurs barques, et les peleteries qu'ils avoient traittées.

Il y en avoit la pluspart à qui ce changement de Viceroy et de l'ordre ne plaisoit pas; ledit du

Le sieur du
Pont repassa en
France.

Pont se résolut de repasser en France qui avoit hyverné, et laissa Jean Caumont, dit le Mons, pour commis du magasin et des marchandises pour la